



Objet : Confiscation d'objet(s)

Madame,

Conformément au règlement intérieur de l'établissement, nous vous invitons à passer à l'école pour récupérer l'objet ou les objet(s) confisqués à votre enfant :

.....

.....

Je vous rappelle que les jouets, objets dangereux ou objets de valeur (jeux électroniques, MP3, etc. ...) ne sont pas autorisés à l'école.

Je vous remercie de bien vouloir prendre rendez-vous pour procéder à la restitution des objets listés.

Veuillez recevoir, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe éducative

➡ Article C3 du règlement intérieur :

Il est formellement interdit:

- ↳ de jouer brutalement, de se bousculer, de se battre.
- ↳ de détériorer le matériel ou les locaux (une réparation sera demandée)
- ↳ d'apporter à l'école des objets pouvant être dangereux ou n'ayant aucun rapport avec le travail scolaire (jeux électroniques, MP3, etc...). Ces objets seront déposés dans le bureau du directeur et rendus exclusivement aux responsables légaux de l'enfant.
- ↳ d'entrer ou de retourner dans les locaux scolaires sans autorisation (classes, couloirs, escaliers, sanitaires).
- ↳ de porter des bijoux ou des accessoires pouvant être dangereux (bijoux de valeur, parapluies, sucettes, ...)
- ↳ de traverser la cour d'école en vélo ou sur tout autre engin...